

*Le budget—M. C.-A. Gauthier*

illustre bien l'importance des programmes de formation dont résulte une main-d'œuvre plus compétente, mieux motivée et aussi mieux rémunérée.

Nous ne sommes donc pas en présence, comme l'a prétendu le chef du Nouveau parti démocratique, d'un complot sinistre visant à dépouiller les plus démunis de nos sans-travail et à les laisser traîtreusement sur la paille, mais du rajustement raisonné du système d'assurance-chômage, destiné par exemple à permettre des activités plus simples, le nombre des phases passant ainsi de cinq à trois, des opérations plus généreuses, parce qu'elles permettront parallèlement certaines formes de travail ou l'inscription à des cours de formation, des activités plus justes, parce qu'elles tiendront davantage compte des impératifs d'ordre régional, enfin, des activités plus rationnelles parce que fondées sur les révélations d'enquêtes sur le comportement de diverses catégories de clients de l'assurance-chômage.

Enfin, monsieur l'Orateur, il est évident que pour obtenir le maximum de réussite avec les nouveaux règlements relatifs à l'assurance-chômage et les programmes de création d'emplois, il faudra la collaboration certes des travailleurs, mais également celle des employeurs, de même que celle des provinces avec lesquelles le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a indiqué mercredi son intention de tenter tous les efforts collectifs possibles. Il faut noter d'ailleurs que plusieurs provinces possèdent elles-mêmes d'intéressants programmes destinés à réduire le nombre d'assistés sociaux de diverses catégories, y compris, ferai-je remarquer à nos amis créditistes, ceux de la Colombie-Britannique. Monsieur l'Orateur, comme le disait le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, ces quelques changements juridiques et institutionnels seront apportés pour favoriser une politique plus efficace d'embauche au pays et j'invite mes collègues à appuyer la position du gouvernement.

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur le président, il me fait plaisir de féliciter l'honorable ministre des Finances (M. Macdonald) du courage qu'il a eu à présenter ce budget, je dis «le courage», parce que je vois que depuis quelques années il faut des hommes courageux pour préparer les budgets.

Afin de résumer aussi un peu ma pensée, je veux faire mienne la déclaration de M. Claude Ryan publiée dans *Le Devoir* du 27 mai, et je cite:

Prisonnier de la plus faible marge de manœuvre qui ait été accordée depuis longtemps à un ministre canadien des Finances, M. Macdonald présentait mardi soir aux Communes son premier budget dans des circonstances particulièrement difficiles qui ont tout de suite fait dire à plusieurs critiques que ce sera peut-être son dernier.

Jamais budget fédéral n'est venu si près de mériter le qualificatif de «non-budget» qu'on a tout de suite appliqué au discours du ministre des Finances. Jamais peut-être n'avait-on vu depuis fort longtemps un ministre libéral des Finances faire montre d'autant de retenue, voire de timidité.

Si j'avais un souhait à lui faire, ce serait celui de passer à travers ce budget et de ne pas suivre la trace des autres qui sont venus se casser le cou dans le ministère des Finances, qu'on est porté à appeler le ministère casse-cou. Comme toujours les réactions au budget présenté par le ministre des Finances pour l'année 1976-1977 sont totalement différentes, selon qu'elles viennent des milieux financiers ou des millions de salariés.

Nous ne sommes donc pas étonnés du tout d'entendre les grosses maisons d'affaires de même que les monopoles banquiers et toutes les multinationales féliciter le ministre des Finances, alors que tous les travailleurs syndiqués ou non et les 769,000 chômeurs déplorent ce budget antisocial, pour ne pas dire une honte nationale. Pourtant, les deux

ont paradoxalement raison, étant donné que le gouvernement a toujours favorisé ceux qui financent ses élections et qu'il a presque toujours ignoré, entre les périodes électorales, ceux qui se sont laissés convaincre durant 60 jours de voter pour lui donner le pouvoir.

● (2040)

C'est pourquoi je me demande aujourd'hui lequel des deux dois-je blâmer du gouvernement ou des gouvernés qui acceptent de se laisser leurrer à chaque élection. Il est connu de tous et cela depuis 100 ans que les gouvernements qui se sont succédé ont toujours protégé la finance au détriment des Canadiens, et ce qu'il y a de plus fantastique, c'est qu'ils l'ont fait en laissant croire à ces derniers que le gouvernement élu agissait ainsi dans le meilleur intérêt des travailleurs canadiens.

La meilleure preuve de mes assertions se trouve dans le budget. Après une étude quelque peu approfondie des documents budgétaires du 25 mai 1976 du ministre des Finances, à la page 11 de ce document, si on parcourt la liste des dépenses prévues pour 1976, on se rend vite compte que 35 secteurs seront favorisés par des augmentations, alors que quatre seulement subiront des coupures, c'est-à-dire des diminutions sensibles.

Le plus surprenant, ce sont précisément les secteurs qui auraient dû être augmentés, au moins au rythme du taux d'inflation admis par la Commission anti-inflation, qui subissent les foudres du gouvernement, soit l'agriculture, l'assurance-chômage, le secrétariat d'État et les transports.

A mon avis, le ministre aurait dû restreindre les budgets de Radio-Canada, de l'ACDI, des frais sur la dette nationale, de la Défense nationale, des intérêts des banques, des sociétés gouvernementales et de tout ce qui est titré sous la rubrique «autres dépenses», sans autre explication, et cela à sept reprises. Nous constatons que le budget de l'agriculture est réduit de 17 millions de dollars alors qu'il aurait fallu au moins l'augmenter de 40 millions de dollars pour satisfaire aux demandes plus que raisonnables des producteurs de lait industriel du Québec, qui traversent la pire crise jamais connue dans ce secteur, crise provoquée uniquement par les décisions unilatérales du ministre fédéral de l'Agriculture (M. Whelan).

Où est donc la logique du gouvernement qui après avoir éliminé 60 p. 100 des petites fermes risque de faire périr 50 p. 100 de celles qui ont survécu à l'assaut gouvernemental? Après avoir invité et même incité les producteurs à agrandir leur ferme, à améliorer leurs bâtiments, à moderniser leur technique en vue d'obtenir un rendement maximal, voilà qu'après à peine quelques mois on les accuse d'avoir trop produit. Parce que les producteurs agricoles ont répondu aux appels répétés du ministre de l'Agriculture, parce que les producteurs de lait industriel ont fait confiance aux technocrates et grands techniciens du gouvernement, ces mêmes producteurs se voient pénaliser parce qu'ils ont écouté les spécialistes du gouvernement.

Le ministre de l'Agriculture a-t-il seulement songé aux implications financières des producteurs de lait? Le gouvernement est-il conscient qu'au lieu de 20 p. 100 de diminution, il fallait à ces producteurs au moins 15 p. 100 de plus qu'en 1975 pour pouvoir honorer leurs obligations financières.

Il ne faut pas oublier que ce n'est pas de gaieté de cœur que les producteurs ont accepté de s'endetter au maximum pour respecter les exigences du ministère. Le ministère devrait au moins avoir la décence de reconnaître qu'il est le seul grand responsable des obligations financières difficiles des producteurs de lait industriel. C'est donc à lui, et à